

**CABINET ESSNER - Société d'Avocats au Barreau de GRASSE**

Le Saint Christophe - 3, rue de Bône 06400 CANNES

Tél. 04.97.06.68.80 - e-mail : [essner@essner-avocats.com](mailto:essner@essner-avocats.com) - [www.cabinet-essner.com](http://www.cabinet-essner.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT**

**A CANNES, 23 à 27, avenue du Roi Albert**  
**dans un ensemble immobilier dénommé «Le Californie»**  
**CHAMBRE DE BONNE / STUDIO,**  
**au 3<sup>e</sup> étage du bloc Est C**

**LOI CARREZ - 17.75 m<sup>2</sup>, Surface au sol totale 24 m<sup>2</sup>**

Copropriété de très haut standing,  
avec gardien et espaces verts entretenus et aménagés

**Vue sur les jardins de la copropriété ainsi qu'une vue mer dégagée**

**ADJUDICATION JEUDI 6 FEVRIER 2025 à 9h**

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE, 37 Avenue Pierre Sémard

**Cette vente est poursuivie à la requête de :**

**La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR**, immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN sous le numéro 415.176.072, dont le siège social est à DRAGUIGNAN (83300) - Les Négadis - avenue Paul Arène, Société Coopérative à capital variable, poursuites et diligences de son représentant en exercice y domicilié en cette qualité. Ayant pour avocat postulant **Maître Renaud ESSNER, membre de la SELARL CABINET ESSNER**, Société d'Avocats, inscrite au Barreau de Grasse.

**Désignation des biens :**

Les parties divisées et indivises d'un ensemble immobilier dénommé «Le Californie», sis à CANNES, 23, 25 et 27 avenue du Roi Albert, cadastré section CM, numéro 175, pour 2ha 77a 81ca.

Les parties divisées comprenant :

- **LE LOT NUMERO 1150 : UNE CHAMBRE DE BONNE**, au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment A, Bloc EST C, avec les 21/11.619.729<sup>e</sup> des parties communes.

**Occupation** : bien occupé par la partie saisie.

**Mise à prix : QUARANTE MILLE EUROS**

**40.000 €**

**Syndic** : Cabinet TRIO, 3, rue de Bône «Le Saint Christophe» à CANNES. Tél : 04 93 68 79 80.

**Consignation pour enchérir** : 4.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

**Surenchère** : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Grasse, **le 25 juin 2024, sous le n° 24/000104**, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du Tribunal Judiciaire.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

*Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.*

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER.  
Tél. 04.97.06.68.80.

**Visites :**

**- Vendredi 17 janvier 2025 de 14h à 15h - Vendredi 24 Janvier 2025 de 11h à 12h**